



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



**Master MEEF Encadrement Educatif
Conseiller Principal d'Éducation
2014 - 2015**

Semestre 1				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
3	UE 1.1	Connaissance du métier de CPE	6	30
3	UE 1.2	Les outils au service du métier de CPE	6	30
4	UE 1.3	Méthodologie à l'écrit	0	40
4	UE 1.4	Technique de l'analyse documentaire	6	34
2	UE 1.5	Philosophie de l'éducation	0	30
2	UE 1.6	Sociologie de l'éducation	0	30
2	UE 1.7	Psychologie et psychopathologie de l'adolescent	0	30
7	UE 1.8	Suivi de retour de stage d'observation	0	8
		Stage		
1	TC Volet 1	E1 - Connaître le système éducatif, son histoire et son organisation	0	0
1		E2 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	8	4
1	TC Volet 2	E1 - Maîtriser une langue étrangère et l'utiliser dans les situations exigées par son métier	0	15
30			26	251

Semestre 2				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
3	UE 2.9	Fonctionnement de l'EPL	0	24
3	UE 2.10	Droit de la vie scolaire	0	18
4	UE 2.11	Mise en situation professionnelle	6	30
4	UE 2.12	Méthodologie de l'entretien professionnel	0	36
2	UE 2.13	Pratique professionnelle de l'entretien	0	20
1	UE 2.14	Techniques d'observation et d'entretien	0	10
8	UE 2.15	Suivi du retour de stage de pratique accompagnée	0	8
		Stage, accompagnement	0	1
	UE 2.16	Suivi individualisé	0	1
1	TC Volet 1	E3 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	8	4
1		E4 - Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	8	4
1	TC Volet 2	E2 - Maîtriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : Culture de l'information numérique	0	10
1	Module C	Les éducations à...	0	15
1		Arts et Cultures : Réaliser un parcours culturel		
30			22	181

Semestre 3				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
5	UE 3.17	Gestion du service vie scolaire	0	20
5	UE 3.18	Gestion des conflits élève/élève et enseignant/élève	0	20
4	UE 3.19	Travailler en équipe 4 interventions de professionnels de 4h chacune: IA IPR EVS AS/Infirmière, Perdir, documentaliste	0	16
10	UE 3.20 Stage	Atelier d'analyse réflexive (dédoublément souhaitable)	0	20
	UE 3.21	Suivi individualisé	0	1
1	TC Volet 1	E5 - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel	8	4
1		E6 - Prendre en compte la diversité des élèves	8	4
1	TC Volet 2	E1 - Maitriser une langue étrangère et l'utiliser dans les situations exigées par son métier	0	15
1		E2 - Maitriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : S'informer se former et former avec le numérique	4	6
2		Initiation à la recherche en éducation	12	0
30			32	106

Semestre 4				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
5	UE 4.22	Bien vivre ensemble et politique éducatives: Sur la base de 8 Interventions en coanimation sur 8 thèmes	0	32
3	UE 4.23	Suivi de l'élève et orientation	0	14
10	UE 4.25 Stage	Atelier d'analyse réflexive (dédoublément souhaitable)	0	21
10	UE 4.56	Travail de recherche	0	2
1	TC Volet 2	E2 - Maitriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : Former au numérique éducatif	0	10
1		Arts et cultures : Réaliser un projet culturel avec ses élèves		
30			0	79

Les enseignements : Master MEEF Encadrement Educatif – CPE

IDENTIFICATION UE 1.1			
Intitulé : Connaissance du métier de CPE			Code :
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE :		Courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	Courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Connaissance du métier de CPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° histoire du métier ° le suivi individuel de l'élève ° la gestion des absences ° la sanction éducative ° l'éducation à la citoyenneté ° le CPE chef de service ° le projet Vie Scolaire <p>Etude de la bibliographie</p>

Objectifs :
<p>Connaître et comprendre ce qu'est le métier de CPE, les responsabilités et les enjeux de cette profession. Comprendre le fonctionnement de l' EPLE, la place du CPE au sein de la communauté éducative. Les étudiants devront être capables, en vue de contribuer à la réussite de tous les élèves, d'agir en éducateurs responsables et de coopérer avec tous les partenaires de l'école.</p>

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Composer une dissertation en 4 heures

Réaliser une fiche de lecture et la présenter à l'oral

Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :

° compétences C1/C2/C3/C5/C6/C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

<p>1ère session :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° composition de dissertations sur table, en 4h ° réalisation de fiches de lecture et leur présentation à l'oral 	<p>2ème session :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° épreuve orale d'une heure
---	---

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- AFAE (ouvrage collectif) : « Le Système éducatif français et son administration ». 12ème édition, Paris 2011, DELAHAYE

- BERNARD Pierre-Yves : « Le Décrochage scolaire ». Coll. QSJ, PUF, 2011

IDENTIFICATION UE : 1.2				
Intitulé : Les outils au service du métier de CPE				Code :
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD		ECTS : 3
Responsable de l'UE :		Courriel		
Intervenants :	S. MERLO	courriel		
		Courriel		
		courriel		

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Analyse des textes officiels du ministère de l'Education nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° comprendre <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs et missions qu'ils définissent - les outils qu'ils proposent <p>Création d'outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compte-rendus - tableaux de bord - projets - projet vie scolaire - bilans

Objectifs :
<p>Permettre aux futurs CPE de comprendre, en appui des textes officiels, comment répondre aux attendus de l'institution scolaire dans le respect des missions qui leur sont confiées. Les étudiants devront être capables de repérer les problématiques éducatives, notamment sur leurs terrains de stage, d'y apporter les remédiations les mieux adaptées, ce dans le cadre de la politique éducative de l'EPLE. Ils devront savoir organiser leur travail, le justifier, l'évaluer et en rendre compte.</p>

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?				
<p>Analyser et présenter les textes officiels, à l'écrit et à l'oral.</p> <p>Réaliser tableaux de bords, projets et projet de vie scolaire à l'écrit, et en rendre compte à l'oral.</p> <p>Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :</p> <p style="text-align: center;">° C2/C3/C4/C7/C8</p>				
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences				
<table border="1"> <tr> <td>1ère session :</td> <td>2ème session :</td> </tr> <tr> <td> Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés </td> <td>Epreuve orale d'une heure</td> </tr> </table>	1ère session :	2ème session :	Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés 	Epreuve orale d'une heure
1ère session :	2ème session :			
Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés 	Epreuve orale d'une heure			

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<ul style="list-style-type: none"> - BAUTIER Elisabeth & RAYOU Patrick : « Les inégalités d'apprentissage » PUF, Education & Société - PERRENOUD Philippe : « Métier d'élève et sens du travail scolaire » Paris ESF 2009 - PRAIRAT Eirik : « La sanction éducative » PUF, QSJ ? 2011

IDENTIFICATION UE : 1.3				
Intitulé: Méthodologie à l'écrit				Code :
Volume horaire :	0 h CM	40h TD	ECTS : 4	
Responsable de l'UE : Sancier KLOTZ		courriel :		
Intervenants :			courriel :	
			courriel :	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</p> <p>Analyse de sujets de dissertation, problématisation, structuration, entraînements à la rédaction.</p>

Objectifs :
Se préparer à l'épreuve de dissertation du concours de CPE
Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?
Maîtriser la langue française à des fins de communication dans le cadre de la première épreuve d'admissibilité du concours de CPE

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
2 écrits 4h	1 écrit 4h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
-Bibliographie indicative du MEN mise à jour août 2013

IDENTIFICATION UE : 1.4			
Intitulé : [Technique de l'analyse documentaire]			Code :
Volume horaire :	6 h CM	34 h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : [Didier NICOLAS]		courriel : [didier.nicolas@univ-reunion.fr]	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>1) Maîtriser la technique de la lecture rapide et de l'exploitation des documents quelque soit son origine et son contenu.</p> <p>2) Maîtriser la technique de la synthèse de document, le niveau à atteindre étant l'équivalent du concours de la magistrature.</p>

Objectifs :
<p>L'objectif à atteindre pour l'étudiant est de pouvoir réaliser une synthèse d'une dizaine de documents à partir d'une commande, et dans une seconde partie se positionner en tant que futur Conseiller Principal d'Éducation, le tout en cinq heures de temps.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1) Savoir gérer son temps 2) Savoir analyser des documents de différentes formes et origines 3) Répondre correctement à une commande précise 4) Maîtriser parfaitement la langue française à l'écrit 5) Se positionner en tant que cadre A de la fonction publique et comme conseiller technique du chef d'établissement.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Contrôle en cours de formation sous forme d'exercices et de devoirs sur table	Note de synthèse de 5h

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La note de synthèse : M. DEYRA et F. FERRER, ED Gualino 2011 - Rapport du jury du concours (site du ministère de l'éducation nationale) - Le conseiller principal d'éducation sous la direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012

IDENTIFICATION UE : 1.5

Intitulé : Philosophie de l'éducation			Code :
Volume horaire :	6 h CM	24 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE :		courriel :	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Sept périodes délimitent d'un point de vue pédagogique ce cours :

- L'éducation primitive
- Le modèle éducatif de l'antiquité grecque
- La pensée éducative au Moyen-âge
- L'apport de l'humanisme et du classicisme
- La pensée éducative du siècle des Lumières
- La réflexion éducative à l'ère du progrès
- XXe & XXIe siècles : la crise de l'éducation contemporaine et de la raison

Objectifs :

Ce cours propose une interrogation philosophique sur l'éducation de l'origine à nos jours à partir d'un concept majeur qui oriente toute l'histoire de la pensée éducative : la raison. De la pensée intuitive issue de l'éducation primitive à l'ère de la communication numérique, tous les problèmes actuels animant la réflexion éducative, et qui semblent neufs dans leur questionnement, sont en réalité des problèmes qui surgissent dès que l'éducation commence à se poser comme une recherche originale, réflexive et critique qui semble contenir sa propre cohérence et sa propre unité. Même si une crise de la Raison semble en ébranler les fondements au point d'en atteindre son paroxysme depuis le XXème siècle, l'idée d'humanité raisonnable reste présente à l'horizon de la pensée éducative contemporaine au moment où celle-ci tente de trouver une part de sa légitimité dans les modèles des neurosciences et des sciences de l'éducation. Ce cours vise ainsi une interrogation épistémologique sur le sens des pratiques éducatives, sur ce qui fait l'unité de l'éducation et de contribuer du même coup à la constitution d'une culture générale de l'étudiant.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant devra être capable de s'approprier une perspective d'ensemble des questions philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée éducative
L'étudiant aura une maîtrise des caractéristiques des principes de l'éducation, une compréhension du sens des pratiques éducatives et la valeur des théories qui les sous-tendent. Le contenu pédagogique du cours tiendra compte de l'exigence de « faire partager les valeurs de la République française » et favorisera la prise de conscience de l'étudiant qui tâchera « d'accompagner les élèves dans leur formation à la citoyenneté participative ».

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Un écrit de 2 heures.

2ème session :

Un écrit de 2 heures

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Reboul Olivier, La philosophie de l'éducation, PUF, Que sais-je ?, 2000
- Arendt Hannah, La crise de la culture, Folio essais, 2012
- Ulmann Jacques, La nature de l'éducation, Editions Klincksieck, 1987

IDENTIFICATION UE : 1.6

Intitulé : Sociologie de l'éducation			Code :
Volume horaire : 32h	8h CM	24h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Driss Alaoui		courriel : driss.alaoui@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Cet enseignement abordera, dans une première partie, les grands courants de la sociologie de l'éducation et montera, à partir d'une démarche critique, les contributions ainsi que les limites de chacun d'entre eux. La deuxième partie sera consacrée à la nouvelle sociologie de l'éducation et permettra de mieux comprendre ce qui s'élabore de manière tensionnelle au sein de l'école. Celle-ci est conçue comme une micro-société produite, entre autres, par une quantité d'actions réciproques impliquant différents acteurs de la communauté scolaire. La dernière partie traitera du décrochage scolaire, de l'absentéisme et des situations relevant de la déviance scolaire et des incidents perturbateurs. Une analyse microsociologique du chahut, conçu comme analyseur d'une institution en crise, achèvera cette partie.

Objectifs :

familiariser l'étudiant avec les différents courants de la sociologie de l'éducation ;
permettre à l'étudiant d'identifier et d'analyser les faits scolaires en référence aux différents paliers de la vie sociale (macro, groupements intermédiaires, micro) ;
introduire les apports de la nouvelle sociologie de l'éducation.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Savoir identifier, décrire et analyser des micro-crisis qui traversent le moment scolaire ;
pouvoir élaborer une problématique sociologique des faits scolaires ;
savoir mobiliser les connaissances sociologiques pour interpréter les interactions des acteurs de la communauté scolaire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Devoir sur table sous forme de dissertation	Écrit ou oral

Ressources documentaires :

- Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (2007). Apprendre : des malentendus qui font la différence. Dans J. Deauvieau & J. P. Terrail (dir.), Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (p. 227-241). Paris: La Dispute.
- Bernstein, B. (2007). Classe et pédagogies : visibles et invisibles. Dans J. Deauvieau & J.-Y. Rochex (dir.), Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (p. 85-112). Paris: La Dispute.
- De Queiroz, J-E. (1995). L'école et ses sociologies. Paris : Nathan université.
- Dubet, F., O. Cousin, et al. (1991). "Sociologie de l'expérience lycéenne." Revue française de Pédagogie 94: 5-12.
- Forquin J.C. (1997) Les sociologues de l'éducation américains et britanniques, Paris : De Boeck Universités
- Mehan Hugh (1992) Comprendre les inégalités scolaires : la contribution des approches interprétatives, in Forquin J.C. (1997) Les sociologues de l'éducation américains et britanniques, Paris : De Boeck Universités, pp 257- 270.

IDENTIFICATION UE : 1.7

Intitulé : Psychologie et psychopathologie de l'adolescent		Code :	
Volume horaire :	0 h CM	30 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : M VAUTHIER		courriel : vauthier@univ-reunion.fr	
Intervenants			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Prévention du suicide. Dépression chez l'adolescent. Concept de résilience scolaire. Environnement social et réussite scolaire.

A partir des concepts fondamentaux en psychologie du développement présentés en cours, les étudiants devront par groupe réaliser des présentations orales.

Ces présentations qui s'appuieront sur les éléments vus en cours permettront un approfondissement personnel conceptuel et pratique en lien avec leur réalité du terrain.

Objectifs :

Permettre aux futurs CPE d'acquérir des compétences de base dans la compréhension des comportements humains à partir d'une lecture psychodynamique de la motivation de l'élève, dans son rapport à l'apprentissage et à son environnement.

Les objectifs de l'U.E, spécifique à la compétence C3 du référentiel, sont de :

- Connaître et comprendre les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Comprendre les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Ils seront capables de développer une écoute différente et de poser un regard « neuf » sur les enfants et adolescents avec lesquels ils seront amenés à communiquer par une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de pouvoir :

- Adapter leur action éducative à la diversité des élèves.
 - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
 - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Par ailleurs les modalités d'évaluation de l'U.E. par groupe permettront de travailler à la coopération au sein d'une équipe, ce afin d'inscrire son intervention dans un cadre collectif.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Oral par présentation de groupe + remise d'un dossier écrit

2ème session :

Devoir sur table

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- CHABANNE Jean-Luc. Les difficultés scolaires d'apprentissage, Nathan Université, 2005.
- GINGER Serge. La Gestalt, l'art du contact. Marabout, 1995.
- MARSOLLIER C. Enseigne avec ton cœur. Chronique sociale, Lyon, 2011.
- POURTOIS J.P., CYRULNIK B. (Dir.). Ecole et résilience. Odile Jacob, 2007.
- ROGERS C. Liberté pour apprendre. Ed Dunod. 1972.

Site « Les facteurs humains dans l'enseignement et la formation d'adultes » :
<http://www.pedagopsy.eu/>

IDENTIFICATION UE : 2.9

Intitulé : Fonctionnement de l'EPL		Code :	
Volume horaire :	0 h CM	24 h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Lionel MAILFERT		courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Lionel MAILFERT	courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
		courriel	
		courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'architecture générale du cours de cette UE s'articule autour des 8 "entrées" suivantes:

- Le cadre historique de la naissance de l'EPL, de l'antiquité aux récentes lois de décentralisation
- L'autonomie de l'EPL, son projet d'établissement et le contrat d'objectifs
- Le chef d'établissement et le conseil d'administration de l'EPL
- Les droits et obligations des élèves au sein d'un EPL
- Les commissions et conseils compétents en EPL
- Le régime disciplinaire en EPL
- Les acteurs et partenaires d'un EPL
- L'organisation financière d'un EPL

A travers cette trame générale, un "focus" par séance est étudié, parmi: l'accompagnement personnalisé, le climat scolaire, l'évaluation des élèves, le décrochage scolaire et des analyses de situations de vie scolaire (sanction, règlement, ...).

Par ailleurs, des dossiers thématiques sont présentés: le traitement de la grande difficulté scolaire, les élèves à besoins particuliers, les réformes des lycées, l'orientation et le projet personnel de l'élève, le socle commun de connaissances, compétences et culture, l'évolution des politiques éducatives (1989, 2005, 2013) et l'éducation prioritaire.

Objectifs :

L'objectif de cette Unité d'Enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'un EPL au travers d'une présentation analytique des différents aspects, enjeux, problématiques d'un établissement scolaire du second degré.

Le cours s'appuie notamment sur les orientations réglementaires, à travers le code de l'éducation, en s'inscrivant en particulier dans la perspective de la pratique professionnelle, réflexive et situationnelle, d'un CPE au sein d'un EPL.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra être en capacité de:

1. Maîtriser et problématiser les principaux concepts et notions liés au fonctionnement d'un EPL
2. Analyser, notamment au travers du référentiel de compétences du métier de CPE, les divers aspects et enjeux de la place et des missions du CPE au sein de la communauté scolaire d'un EPL

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

- Réalisation d'un dossier thématique et sa présentation orale hebdomadaire
- Contrôle écrit d'1H30 en fin d'UE portant sur l'ensemble des notions abordées lors de cette UE

2^{ème} session :

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Code de l'éducation, notamment: Livre IV, titre II et Livre V

Site: www.lalettredeleducation.fr

Livre: "20 situations réelles de vie scolaire", J-P OBIN et Chantal DAUX-GARCIA, HACHETTE EDUCATION 2013

IDENTIFICATION UE : 2.10			
Intitulé : Droit de la vie scolaire et responsabilité du CPE			Code :
Volume horaire :	0 h CM	18h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Jérôme VANDERBEKEN		courriel	
Intervenants :			courriel :
			courriel
			courriel

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Concernant le droit de la vie scolaire, il s'agit de rappeler aux CPE quels sont les grands principes juridiques et les bonnes attitudes à adopter dans les grands thèmes évoqués dans le Maurin, et repris dans le découpage des séances TD et CM.</p> <p>Devant la montée des contentieux, les CPE doivent être à même de collaborer à la politique de prévention juridique mis en place par les services juridiques du rectorat et du ministère, ex: sauvegarde des preuves...</p> <p>Les TD devront être axés sur des cas pratiques concernant des CPE à partir de connaissances abordées en CM ou dans des domaines complémentaires.</p>

Objectifs :

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
-
-
-

IDENTIFICATION UE : UE 2.11				
Intitulé : Mise en situation professionnelle				Code :
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD		ECTS : 4
Responsable de l'UE : S. MERLO		courriel		
Intervenants :		courriel		
		courriel		
		courriel		

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Elaboration, et présentation, d'une action éducative, en tant que CPE, sur le lieu de stage de pratique accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° le projet ° la réalisation ° l'évaluation <p>Accompagnement à la rédaction d'un dossier de 10 pages rendant compte de ce travail, et préalable à la présentation de l'oral d'admission.</p>

Objectifs :
<p>Permettre aux futurs CPE d'effectuer une analyse de terrain, d'y repérer les besoins des élèves, d'y apporter les remédiations les plus adaptées. Les étudiants devront être capables de justifier leur démarche et de démontrer leur capacité à collaborer avec les équipes éducatives et pédagogiques en vue d'accompagner au mieux les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Les étudiants devront être capables de présenter, à l'oral comme à l'écrit, le travail réalisé sur le terrain de stage.</p> <p>Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :</p> <p>° C3/C4/C5/C6/C7/C8</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1ère session :</p> <p>Présentation du travail réalisé en stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral - à l'écrit 	<p>2ème session :</p> <p>Epreuve orale d'une heure</p>

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
<p>- Ouvrage collectif : « L'École du socle » Administration & Education. 2013</p> <p>- DUBET François : « Les places et les chances. Repenser la justice sociale » Coll. La République des Idées, Ed. Seuil 2010</p>

IDENTIFICATION UE : 2.12			
Intitulé : Méthodologie de l'entretien professionnel			Code :
Volume horaire :	0h CM	36h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel	
		courriel	
		courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les cours se déroulent en groupe de 15 étudiants maximum et sous forme de TD en salle informatique

Les TD se déroulent en salle informatique sur des créneaux de 4h.

Le travail demandé s'organise autour des grands thèmes de la politique éducative. L'étudiant après un travail préparatoire doit être capable de faire un exposé de 20 minutes devant un jury ou un auditoire.

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser en un temps donné de préparation, un exposé d'une durée de 20 minutes.
Restituer la problématique soulevée de façon claire et cohérente.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

L'ensemble des compétences métier ainsi que les compétences communes 1,4,6,7,9 doivent apparaître dans l'exposé.

- Maîtriser la recherche documentaire à partir de recherche sur internet
- Savoir mobiliser et organiser ses connaissances et ses idées
- Savoir définir une problématique
- Savoir maîtriser son temps
- Savoir maîtriser la langue française à l'oral
- Savoir s'exprimer devant un jury ou un auditoire
- Avoir une analyse réflexive sur le métier de CPE
- Savoir échanger avec un jury ou un groupe de personnes

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Note de progression et entretien à l'oral

2ème session :

Entretien à l'oral

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Le conseiller principal d'éducation sous le direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012
- Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française, 2009
- Sites : du ministère, académiques, professionnels, ...

IDENTIFICATION UE : 3.17

Intitulé : Gestion du service vie scolaire			
Volume horaire :	0h CM	20h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel	
		courriel :	
		courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le conseiller principal d'éducation dans le cadre de sa fonction doit assumer les responsabilités de chef de service soit seul soit à plusieurs. Le contenu porte sur la dimension gestion et organisation des ressources humaines

Objectifs :

Savoir organiser les activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.
Savoir préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Elles viennent directement des compétences C4 et C1 du référentiel de compétence métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Etude de cas de 3h

2ème session :

Etude de cas de 3h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- L'administration de l'éducation nationale, Hélène Buisson-Fenet : PUF Que sais-je Edition 2008
- Sociologie des organisations, Catherine Ballé : PUF Que sais-je Edition 1990
- La systémique sociale, Jean-Claude Lugan : : PUF Que sais-je Edition 2009

IDENTIFICATION UE : 3.19

Intitulé : Travailler en équipe			
Volume horaire :h CM	...16..h TD	
Responsable de l'UE : didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	IA IPR EVS, Perdir	courriel :	
	AS/Infirmière scolaire	courriel :	
	Professeur documentaliste	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Cette UE est constituée de quatre ateliers animés en co-animation par le responsable pédagogique de la formation et par un acteur interne à l'EPL ou du rectorat. Un atelier avec l'IA IPR EVS, un avec un personnel Perdir, un avec un binôme assistante sociale/infirmière scolaire et un dernier avec un professeur documentaliste.

Objectifs :

Il tournent autour des savoirs faire suivants :

- Maitrise des circuits d'informations afin d'assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves
 - Faciliter le traitement de l'information en direction des différents partenaires
 - Garantir en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
 - Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Savoir évaluer les besoins en formation des membres de l'équipe et en formaliser les conclusions. Savoir mettre en place les procédures de recrutement du personnel de vie scolaire.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les compétences à acquérir sont les suivantes : C1, C2, C3

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Ecrit de 2h

2ème session :

Ecrit de 2h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Le conseiller principal d'éducation sous le direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012

- Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française, 2009 - Sites : du ministère, académiques, professionnels, ...

IDENTIFICATION UE : 3.20

Intitulé : Atelier d'analyse réflexive			
Volume horaire :h CM	...20..h TD	
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS non reçus concours	courriel :	
	PFA reçus concours	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les étudiants seront scindés en deux groupes les admis au concours pris en charge par un PFA les non admis concours par le formateur de l'ESPE

Le déroulement du cours s'articule autour des techniques de l'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, Balint) qui prennent appui sur le terrain, les connaissances théoriques et pratiques. Les séances s'appuient sur des cas pratiques vécus et exposés en cours par les étudiants.

Répondre aux questionnements des étudiants sur leurs pratiques professionnelles,

Aider les débutants à passer le cap difficile du début, se constituer des savoirs pratiques les plus opérants, les faire sortir de visions souvent trop stéréotypées.

Objectifs :

Aider les étudiants à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles dans le but de les améliorer ou de répondre à un questionnement, un problème mal ou non résolu sur le terrain.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'analyse de pratiques professionnelles fait référence aux diverses compétences en fonction des cas présentés et étudiés. Le référentiel de compétence est un des outil de travail.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Travail écrit sur une analyse de situation

2ème session :

Ecrit de 2 h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Source théorique et technique de l'analyse des pratiques professionnelles. C. Blanchard-Laville et D. Fablet L'Harmattan 2012- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable : Y. Bardière. De boek mars 2011 - Référentiel de compétence

IDENTIFICATION UE : 4.22			
Intitulé : Bien vivre ensemble et politiques éducatives			
Volume horaire :h CM	32..h TD	
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion	
Intervenants :	MLDS, ASH, Responsables académique	courriel :	
	Perdir, CPE,	courriel :	
	MCF	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Cette UE se déroule sur une durée de 32 heures répartie sur 8 séances, chaque une aborde un thème en rapport avec une politique éducative. Le stage et le terrain rentrent en synergie avec le contenu de chaque thème. Les thèmes traités sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Climat scolaire (intervenant : perdir) - Décrochage scolaire (intervenant : perdir, mlDs) - Mixité sexuée ou de l'égalité filles/garçons (responsable académique) - Laïcité (responsable académique) - Citoyenneté comment la faire vivre en collège et en lycée (CPE participant au CVL académique) - Les élèves à besoin spécifique (ASH) - Comment appréhender la violence dans les établissements scolaires perdir ou responsable académique) - La coéducation (MCF Mme Liliane pelletier)
Objectifs :
<p>L'objectif premier est de faire un lien direct avec ce que vit l'étudiant ou le stagiaire sur le terrain et les différents thèmes abordés.</p> <p>Les apports pratiques et théoriques doivent amener l'étudiant et le futur CPE à améliorer ses pratiques professionnelles sur le terrain. En faire un praticien réflexif.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>				
<p>L'ensembles des compétences métier et celles communes entre les CPE et les enseignants sont à mettre en actions et en perspective avec le terrain (lieu de stage).</p>				
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences				
<table border="1"> <tr> <td>1ère session :</td> <td>2ème session :</td> </tr> <tr> <td>Ecrit de 2h</td> <td>Ecrit de 2h</td> </tr> </table>	1ère session :	2ème session :	Ecrit de 2h	Ecrit de 2h
1ère session :	2ème session :			
Ecrit de 2h	Ecrit de 2h			
Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>				
<p>- A fournir par les formateurs</p>				

IDENTIFICATION UE : 4.23			
Intitulé : Suivi de l'élève et orientation			
Volume horaire :h CM	...14..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Serge ESNAULT		courriel :serge.esnault@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Serge ESNAULT	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>L'Orientaion : Une place certaine pour le CPE L'orientation n'est pas seulement du ressort du Conseiller d'Orientaion-Psychologue</p> <ul style="list-style-type: none"> ③ Historique, définition, partenariat, l'éducation à l'orientation et L'OTLV aujourd'hui. ③ Les méthodes éducatives en orientaion, exemples, illustration o DAPP, ADVP, L'école Orientante,... <ul style="list-style-type: none"> o Le cadre institutionnel : le nouveau PIO-DMEP ③ L'entretien d'orientaion vs les entretiens d'orientaion o Le COP / CPE / AS / PP / enseignants / Tuteurs ... sont les divers interlocuteurs sur la thématique de l'orientaion. <ul style="list-style-type: none"> o Structure générale de la formation initiale en alternance et continue. o L'individualisation dans le nouveau PIO-DMEP f La motivaion et la dynamique de projet

Objectifs :				
<p>Identifier les enjeux et les objectifs de l'orientaion actuelle Identifier les champs théoriques et conceptuels relatifs aux domaines de l'orientaion Identifier les principes et les principales méthodes de l'aide à l'orientaion Identifier les spécificités de l'entretien à visée d'aide à l'orientaion Identifier les déterminants de la motivaion</p>				
Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?				
<p>1- Faire partager les valeurs de la république / 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage/ 4- Prendre en compte la diversité des élèves/ 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication / 10- Coopérer au sein d'une équipe / 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative / 12- Coopérer avec les parents d'élèves / 13- Coopérer avec les partenaires de l'école / 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel Compétences spécifiques CPE C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement / C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif / C 7. Participer à la construction des parcours des élèves / C 8. Travailler dans une équipe pédagogique/</p>				
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences				
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1ère session :</td> <td>2ème session :</td> </tr> <tr> <td>Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)</td> <td>Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)</td> </tr> </tbody> </table>	1ère session :	2ème session :	Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)	Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)
1ère session :	2ème session :			
Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)	Production sur un thème lié à l'orientaion (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)			
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum				
<p>- 1. J. Guichard &M. Huteau, Psychologie de l'orientaion, Dunod, 2004 /2. CNDP/CRDP Languedoc-Roussillon, 99 questions sur ... l'éducation à l'orientaion / 3. J. Guichard, L'école et les représentations d'avenir des adolescents, PUF, 1993 / 4. R. Mucchielli, L'entretien de face à face dans la relation d'aide, ESF, 2009 / Site encyclopédique de J. Nimier : http://www.pedagopsy.eu/, Le site de B. Desclaux : http://blog.educpros.fr/bernard-desclaux/qui-suis-je/, et ONISEP.fr</p>				

IDENTIFICATION UE : 4.25			
Intitulé : Atelier d'analyse réflexive			
Volume horaire :h CM	...21..h TD	
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS			
Intervenants :	Didier NICOLAS		

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Les étudiants seront scindés en deux groupes les admis au concours pris en charge par un PFA les non admis concours par le formateur de l'ESPE</p> <p>Le déroulement du cours s'articule autour des techniques de l'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, Balint) qui prennent appui sur le terrain, les connaissances théoriques et pratiques. Les séances s'appuient sur des cas pratiques vécus et exposés en cours par les étudiants.</p> <p>Répondre aux questionnements des étudiants sur leurs pratiques professionnelles,</p> <p>Aider les débutants à passer le cap difficile du début, se constituer des savoirs pratiques les plus opérants, les faire sortir de visions souvent trop stéréotypées.</p> <p>Cette UE vient renforcer et compléter l'UE 3.20 du semestre 3</p>
Objectifs :
<p>Aider les étudiants à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles dans le but de les améliorer ou de répondre à un questionnement, un problème mal ou non résolu sur le terrain.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
<p>L'analyse de pratiques professionnelles fait référence aux diverses compétences en fonction des cas présentés et étudiés. Le référentiel de compétence est un des outil de travail.</p>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Rapport de stage	Rapport de stage
Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
<p>- Source théorique et technique de l'analyse des pratiques professionnelles. C. Blanchard-Laville et D. Fablet L'Harmattant</p> <p>2012- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable : Y. Bardière. De boek mars 2011 - Référentiel de compétence</p>	